

QUESTIONNAIRE PRÉÉLECTORAL 2026

Association des constructeurs de routes et
grands travaux du Québec (ACRGTQ)



ÉLECTIONS GÉNÉRALES DU QUÉBEC

Questionnaire préélectoral ACRGTQ

Élections québécoises 2026

En vue des élections provinciales, l'ACRGTQ a transmis un questionnaire préélectoral aux principaux partis politiques afin de mieux comprendre leurs engagements et leurs orientations à l'égard des enjeux touchant les infrastructures, les marchés publics et le développement du Québec. Cet exercice constitue un outil privilégié pour connaître la position des formations politiques sur des priorités sectorielles précises. Vous trouverez ci-dessous les questions soumises par l'ACRGTQ ainsi que les réponses reçues de la part des partis ayant participé à la démarche. Les réponses sont présentées telles qu'elles ont été transmises à l'Association.



Pour les réponses d'Équipe Christine Fréchette (CAQ), cliquez [ICI](#) pour consulter la correspondance transmise.

Le Parti Conservateur du Québec n'a pas été en mesure de répondre à nos questions pour les fins de ce document.

Vision, financement et investissements en infrastructures

Q1

Quelle est votre vision à court, moyen et long terme pour le développement, l'entretien et le financement des infrastructures de transport et de génie civil au Québec, et comment assurerez-vous la prévisibilité des investissements publics?



À court terme, le Parti Québécois vise des investissements pour le maintien du parc et une bonification afin de freiner la dégradation des routes, des ponts, des aqueducs et des bâtiments publics.

À moyen terme, le Parti Québécois entend transformer la culture de gestion des chantiers et soutenir les gouvernements de proximité par la dépolitisation et l'adoption de critères de priorisation stricts. Les critères de priorisation des chantiers seront l'indice de vétusté de l'infrastructure et le besoin réel de la population.

À long terme, le Parti Québécois veut miser sur le recours à des modes de financement novateurs (redevances de développement et aptation de la plus-value foncière autour des stations) pour autofinancer le développement des réseaux de transport collectif sans alourdir la dette publique et ainsi dégager les sommes nécessaires pour l'entretien des infrastructures essentielles.



Pour Québec solidaire, il est urgent que les infrastructures de transport et de génie civil du Québec soient développées selon les besoins de la transition écologique. Cela implique de réinvestir massivement dans le maintien et dans le développement de nouvelles infrastructures. C'est pourquoi un gouvernement solidaire prévoit entre autres d'investir 23 milliards de dollars sur 10 ans pour réparer et développer les infrastructures de transport collectif. À cela s'ajoutent 2 milliards de dollars versés aux municipalités dans un premier mandat afin de réparer leurs infrastructures vétustes.

La transition exige de coordonner les investissements, la formation, la recherche, les infrastructures, les marchés publics, l'innovation et les chaînes d'approvisionnement. Cette coordination requiert une collaboration permanente entre l'État, les travailleuses et les travailleurs, les entreprises, les mouvements sociaux et communautaires, les milieux de la recherche, les Premières Nations et Inuit, les municipalités et les régions.

Ainsi, pour garantir la prévisibilité des investissements publics, un gouvernement solidaire mettra en place une nouvelle approche de gouvernance partenariale afin d'élaborer une politique industrielle qui s'appuie sur les forces de chaque région, qui identifie les priorités communes pour réaliser la transition écologique, qui coordonne les investissements et qui favorise l'émergence de secteurs stratégiques créateurs de richesse et de résilience partout au Québec.

La première ministre présidera une rencontre annuelle au cours de laquelle les grands axes stratégiques seront discutés, établis et révisés. Cette dernière permettra de mettre au jeu les priorités gouvernementales et de les adapter aux différentes réalités des partenaires, afin qu'elles soient mises en branle après les rencontres. La première ministre sera chargée d'organiser les comités de suivi nécessaires afin d'assurer l'avancement de la transition entre les rencontres annuelles.

Questionnaire préélectoral ACRGTQ (suite)



Nous voulons modifier la Loi sur les infrastructures publiques afin que le PQI soit établi sur un horizon de 25 ans. Cette proposition vient répondre directement aux demandes des acteurs du milieu, notamment celle des professeurs Godbout et Gagné-Dubé, de l'Université de Sherbrooke, qui l'ont fait ressortir de leur grande consultation du milieu municipal plus tôt cette année. En établissant l'horizon à 25 ans plutôt qu'à 10 ans, nous offrons non seulement une meilleure prévisibilité, mais nous réaffirmons aussi notre volonté de réparer et de bâtir nos infrastructures pour les générations futures. Nous voulons aussi rehausser le PQI à 195 milliards \$ sur une période de 10 ans à compter de 2027 pour rattraper le retard accumulé.

Q2

Financement des infrastructures municipales

Que proposez-vous pour faciliter les transferts de fonds entre les gouvernements fédéral, provincial et municipal afin de mieux répondre aux besoins des municipalités en infrastructures, notamment en matière d'infrastructures en eau?

Comment votre gouvernement entend-il donner suite aux conclusions des travaux menés dans le cadre des États généraux sur le coût et le financement des infrastructures municipales? À défaut, quelles orientations privilégiez-vous pour répondre aux enjeux soulevés par les acteurs de l'écosystème municipal lors du lancement de cette démarche en juin 2026?



Le Parti Québécois entend développer un nouveau partenariat avec les municipalités pour réduire le nombre de programmes de financement pour les infrastructures municipales, afin de donner un accès facilité et allégé aux fonds dont elles ont besoin pour résorber le maintien des actifs. À terme, il y aura plus de latitude aux municipalités pour gérer le maintien de leurs actifs. Le Parti Québécois s'est aussi engagé à réduire le fardeau administratif des constructeurs et à assouplir les processus d'appels à projets pour donner plus de place à l'expertise des développeurs.



Québec solidaire prévoit notamment une refonte du financement des infrastructures municipales afin de garantir des transferts uniques et prévisibles, avec un ordre de priorité, similaire au fonctionnement de l'actuel TECQ. De plus, un gouvernement solidaire créera un fonds d'entretien et de maintien des infrastructures municipales, pour assurer un financement simplifié et facilement accessible pour le maintien des actifs des infrastructures.

Plusieurs des engagements de Québec solidaire répondent aux conclusions des travaux des États généraux sur le coût et le financement des infrastructures municipales. Face au constat général d'une pression financière croissante sur les municipalités, un gouvernement solidaire investira 2 milliards de dollars dans un premier mandat pour la réparation de leurs infrastructures. Il offrira également des indemnisations pour les terrains cédés aux CSS.

Québec solidaire prévoit aussi une refonte du financement des infrastructures municipales dans l'objectif de garantir des transferts uniques et prévisibles (Recommandation 2) ; une meilleure planification des travaux selon les réalités régionales (Recommandation 5) ; un fonds d'entretien et de maintien des infrastructures municipales, pour assurer un financement simplifié et facilement accessible en maintien d'actifs des infrastructures (Recommandation 6) ; une bonification de 23 milliards de dollars des investissements en maintien et développement du transport collectif au PQI (Recommandation 7) ; ainsi qu'un assouplissement de la loi sur la fiscalité municipale pour diversifier les sources de revenu des municipalités, élaboré en collaboration avec ces dernières (Recommandation 8).

Pour le reste des recommandations, un gouvernement solidaire évaluera la possibilité de leur mise en œuvre, en collaboration avec le monde municipal.

Questionnaire préélectoral ACRGTQ



Nous voulons procéder à une refonte de la structure administrative des programmes de financement des infrastructures municipales. Un gouvernement libéral ferait l'inventaire des quelque 200 programmes existants au cours de sa première année de mandat afin de déterminer lesquels peuvent être regroupés pour simplifier le processus pour les municipalités. En 2022, une étude de l'UMQ révélait que les municipalités mobilisent 4 100 employés à temps plein et dépensent 328,4 millions \$ annuellement uniquement pour répondre aux exigences administratives du gouvernement du Québec. Cette mesure permettra donc non seulement aux municipalités d'économiser du temps et de l'argent, mais aussi à l'État de réaliser des économies administratives dans le cadre de son initiative de modernisation de l'État. La mesure est en ligne directe avec notre engagement pris lors des Assises de l'UMQ de réduire la paperasse. Nous rappelons aussi que le chef du Parti libéral du Québec a récemment pris l'engagement de ramener la part des infrastructures municipales dans le PQI de 4,4 % à 8 % au cours d'un premier mandat et maintenir cette part de façon pérenne.

Q3

Planification et réalisation des projets

Quelles mesures mettrez-vous en place pour améliorer la planification des projets publics et moderniser les processus d'approvisionnement afin d'offrir une meilleure prévisibilité aux entreprises et de favoriser l'innovation dans la réalisation des projets?



Le Parti Québécois emploiera deux critères principaux et prépondérants pour établir l'ordre des priorités : l'indice de vétusté de l'infrastructure et le besoin réel de la population. Nous reverrons également le PQI pour en faire une réelle planification pluriannuelle basée sur des données probantes, plutôt qu'un hangar à promesses politiques comme cela a été le cas sous la CAQ.



Québec solidaire mise sur le rôle de coordination de l'État et le partenariat avec les différents acteurs pour favoriser la prévisibilité des projets et l'innovation. Un gouvernement solidaire adoptera une politique d'approvisionnement public stratégique afin que les achats gouvernementaux contribuent au développement économique, à la transition écologique et à la création d'emplois au Québec. Il développera des chaînes de valeur complètes au Québec afin de maximiser la transformation locale, l'innovation, la création d'emplois et les retombées économiques des secteurs stratégiques. Enfin, il confiera aux instances locales et régionales existantes le mandat ainsi que les ressources pour élaborer des plans régionaux de transition compatibles avec les objectifs nationaux de sobriété.



Nous voulons modifier la Loi sur les infrastructures publiques afin que le PQI soit établi sur un horizon de 25 ans. Cette proposition vient répondre directement aux demandes des acteurs du milieu, notamment celle des professeurs Godbout et Gagné-Dubé, de l'Université de Sherbrooke, qui l'ont fait ressortir de leur grande consultation du milieu municipal plus tôt cette année. En établissant l'horizon à 25 ans plutôt qu'à 10 ans, nous offrons non seulement une meilleure prévisibilité, mais nous réaffirons aussi notre volonté de réparer et de bâtir nos infrastructures pour les générations futures. Nous voulons aussi relever le PQI à 195 milliards \$ sur une période de 10 ans à compter de 2027 pour rattraper le retard accumulé.

Questionnaire préélectoral ACRGTQ (suite)

Q4

Productivité, innovation et gestion des risques

Êtes-vous favorable à l'intégration de mécanismes favorisant la productivité et une meilleure gestion des risques dans les contrats publics, notamment par l'adoption de modes collaboratifs, de clauses d'ajustement des prix, d'une meilleure qualité des données techniques et d'un partage plus équitable des responsabilités?



Le Parti Québécois mise sur plusieurs mécanismes innovants comme:

- L'autorisation de contre-offres : permettre aux entreprises de déposer des contre-offres en réponse aux appels à projets du gouvernement pour encourager les solutions innovantes et réduire les coûts;
- Le rehaussement des critères de produits locaux : l'augmentation des exigences de contenu et de produits québécois dans les appels d'offres gouvernementaux;
- Des contrats mieux répartis : structuration des programmes de maintien des actifs sous forme de contrats de taille modeste, facilitant ainsi la soumission par un plus grand nombre de PME régionales.



Québec solidaire est favorable à certaines de ces initiatives, dans la mesure où elles peuvent contribuer efficacement à la transition écologique et qu'elles ne nuisent pas à la protection des travailleurs et des travailleuses. Par exemple, un gouvernement solidaire développera des contrats d'innovation permettant au gouvernement d'agir comme premier client des entreprises québécoises développant des technologies répondant aux défis de la transition écologique.



Concernant l'octroi des contrats publics, nous voulons ouvrir davantage les marchés publics aux entreprises qui créent de la valeur ici. La marge préférentielle de 15 % sera généralisée dans les appels d'offres publics, lorsque les règles applicables le permettent, pour les ministères, les organismes et les sociétés d'État. L'objectif est de donner un avantage réel à la valeur créée au Québec, et de distinguer plus clairement une entreprise qui fabrique réellement ici d'une entreprise qui importe un produit fabriqué ailleurs pour le distribuer. Par la suite, la façon de faire actuelle a trop longtemps été dominé par le réflexe du plus bas soumissionnaire conforme. Le prix compte, mais la qualité, la durabilité, la performance et l'innovation comptent aussi, et devraient peser davantage dans les décisions d'approvisionnement public. Le principe du plus bas soumissionnaire conforme sera aboli, pour favoriser l'octroi de contrats à des entreprises québécoises et pour favoriser l'innovation. Nous voulons également s'assurer que l'État soit le premier à donner sa chance aux entreprises innovantes.

Q5

Main-d'œuvre et capacité de réalisation

Quelles actions comptez-vous mettre en œuvre pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre, favoriser la mobilité des travailleurs et accroître la capacité de réalisation des projets d'infrastructures au Québec?



Le Parti Québécois a annoncé faire de la revalorisation de la formation professionnelle l'un de ces cinq chantiers prioritaires en matière d'éducation. Nous allons faire en sorte que les futurs élèves québécois connaissent mieux les différents métiers de la construction et que les formations leurs soient plus accessibles.



Pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre, un gouvernement haussera les seuils d'immigration permanente et régionalisera la main-d'œuvre qualifiée en créant un PEQ-Régions. De plus, il évaluera la possibilité de subventionner les programmes de formation de main-d'œuvre en construction et améliorera les conditions de travail, de santé et de sécurité des travailleurs et travailleuses, afin de rendre le milieu de la construction plus attractif.

En matière de logement, Québec solidaire mettra en place une centrale d'achat pour les matériaux et un catalogue de plans architecturaux pré-approuvés, adaptés aux divers contextes régionaux du Québec. Nous miserons également sur la construction modulaire et les bâtiments préfabriqués pour accélérer la livraison des unités de logement et des maisons et réduire les coûts de réalisation.



Il sera important de mettre de l'avant des mesures pour favoriser une meilleure formation de la main-d'œuvre dans les domaines liés à la construction. Nous voulons actualiser les programmes de formation professionnelle dans l'industrie de la construction afin que les futurs diplômés soient au fait des nouvelles pratiques de l'industrie et élargir les programmes de formation de courte durée COUD aux métiers en forte demande dans le secteur de la construction.

Q6

Cadre réglementaire et compétitivité

Quelles mesures proposez-vous pour simplifier les processus réglementaires, réduire le fardeau administratif et renforcer la compétitivité des entreprises spécialisées en infrastructures?



Le Parti Québécois s'est engagé à donner des gains d'agilité aux entreprises et à la réduction des coûts des ouvrages publics, en misant notamment sur :

- l'allègement des plans et devis dans les appels d'offres pour laisser plus de liberté d'exécution et de choix de matériaux aux soumissionnaires;
- la standardisation des plans d'architecture pour reproduire les bâtiments et les structures publics;
- l'harmonisation du Code du bâtiment et la réduction du fardeau administratif imposé aux municipalités et aux entrepreneurs.

Questionnaire préélectoral ACRGTQ (suite)



Québec solidaire est favorable à la simplification des processus réglementaires et à la réduction du fardeau administratif lorsque ces initiatives ne mettent pas à mal les bienfaits des normes concernées (santé et sécurité, transparence, protection de l'environnement, etc.). Un gouvernement solidaire allègera les procédures lorsque ces objectifs pourront être atteints. De plus, il est nécessaire de maintenir une fonction publique forte disposant de ressources suffisantes afin de pouvoir garantir des délais d'autorisation raisonnables. Québec solidaire est le seul parti à ne pas mettre en danger les ressources de l'État par des mesures de coupes budgétaires.



Concernant le fardeau administratif, nous proposons un moratoire immédiat sur toute nouvelle réglementation qui alourdit le fardeau réglementaire des entreprises, une règle de réduction de 2 pour 1 applicable à l'ensemble des exigences administratives, des délais de réponse maximaux pour les ministères et organismes ainsi que la mise en place d'une équipe d'intervention rapide, Efficacité Québec. Celle-ci sera au service des entrepreneurs et des innovateurs bloqués dans le labyrinthe gouvernemental.

Q7

Développement durable, gouvernance et transparence

Comment comptez-vous accélérer l'adoption des nouvelles technologies et encourager l'intégration de pratiques durables, tout en assurant une gestion transparente et un portrait à jour de l'état des infrastructures du Québec?



En allégeant les plans et devis et en laissant plus de places aux constructeurs pour déposer des contre-offres, nous inciterons les entreprises à proposer les solutions les plus innovantes dans le cadre des projets publics. Nous avons pleinement pris acte que les devis des donneurs d'ouvrage publics, appuyés par la SQI, ne donnent pas une assez grande place à l'innovation.



Un gouvernement solidaire soutiendra le développement et la commercialisation des technologies propres québécoises, et favorisera leur déploiement au Québec et à l'international. De plus, tel que mentionné précédemment, il développera des contrats d'innovation permettant au gouvernement d'agir comme premier client des entreprises québécoises développant des technologies répondant aux défis de la transition écologique. Il obligera aussi les industries et manufactures qui bénéficient de contributions gouvernementales à entreprendre des démarches afin d'identifier et d'adopter des technologies propres québécoises visant à améliorer leur compétitivité et leur performance environnementale.

En matière de transparence de l'État, la plateforme de Québec solidaire prévoit explicitement de donner un accès réel à l'information gouvernementale. Un gouvernement solidaire aura une gestion transparente et mettra à jour les données sur l'état des infrastructures du Québec.

Questionnaire préélectoral ACRGTQ (suite)



Nous allons mandater Investissement Québec afin de développer un écosystème entrepreneurial fort et diversifié et aider les entreprises du milieu de la construction à se moderniser, à devenir plus compétitives et donc à pouvoir répondre aux besoins importants au niveau des infrastructures publiques.

Q8

Coûts de construction et chaînes d'approvisionnement

Quelles mesures votre gouvernement mettra-t-il en place afin de limiter les impacts des contre-tarifs canadiens sur les coûts, l'approvisionnement et la réalisation des projets de génie civil et de voirie au Québec, et soutenir les entreprises québécoises qui en seront affectées?



Le Parti Québécois est un parti résolument favorable à l'adoption de clauses favorables à l'approvisionnement québécois dans la commande publique. Le contexte actuel avec le conflit tarifaire permet l'adoption, au moins temporaire, de clauses favorisant les fournisseurs québécois.



Québec solidaire a été la première formation politique à avoir un plan et des moyens pour pallier les pertes d'emplois. Nous avons prévu dans notre cadre financier une provision de 2 milliards de dollars pour contrecarrer les impacts économiques de la guerre tarifaire avec l'administration Trump, et permettre aux entreprises d'ici de maintenir leurs emplois au Québec et de leur donner le temps d'adapter leur production.

Par ailleurs, un gouvernement solidaire sera transparent dans sa gestion des situations économiques de crise, en partageant les impacts estimés sur nos régions, nos entreprises et nos emplois. Il révisera également les critères d'appel d'offres afin de maximiser les acquisitions gouvernementales auprès des fournisseurs du Québec.



Face aux entreprises québécoises affectées par les tarifs américains, nous proposons un congé temporaire de cotisations au Fonds des services de santé (FSS) pour les entreprises directement affectées par les tarifs. L'aide serait modulée selon leur niveau d'exposition. Plus une entreprise est touchée, plus le soutien serait important. Cette mesure permettrait de laisser davantage de liquidités dans les coffres des entreprises, de protéger les emplois et de soutenir la production au Québec. Nous proposons aussi la conversion de 25 % de l'aide destinée aux PME admissibles en aide directe non remboursable, pour les entreprises dont le chiffre d'affaires se situe entre 1 M\$ et 2 M\$. Une partie du soutien pourrait continuer de prendre la forme d'un prêt, mais cette bonification permettrait aux plus petites entreprises d'obtenir de l'aide immédiate sans alourdir davantage leur endettement.